

- NOTE D'INFORMATION -

Comment accéder aux financements du fonds Bêkou?

Le 15 juillet 2014, le premier fonds multibailleurs européen est créé à l'initiative de l'Union européenne et de trois de ses Etats Membres: la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Baptisé "Bêkou", ce qui signifie espoir en Sango, ce fonds a pour mission la mise en œuvre d'une réponse coordonnée en vue de soutenir le redressement de la République centrafricaine, particulièrement affaiblie depuis la crise de 2013, dans une approche de LRRD/résilience.

➤ Quels sont les projets financés par le fonds Bêkou?

Le fonds Bêkou finance spécifiquement des projets qui permettent l'articulation étroite entre les actions humanitaires et de développement, dans une approche dite de "**LLRD**" (*Linking Relief, Rehabilitation and Development*). Ainsi, les actions financées par le fonds visent à venir immédiatement en aide aux populations tout en renforçant les capacités des autorités locales, afin de créer les conditions pour un développement de long terme de la République centrafricaine.

À titre d'exemple, début 2015, six fiches d'actions avaient déjà été adoptées dans les domaines de la santé (15M€), du genre (1,5M€), de la sécurité alimentaire (10M€), de la réhabilitation urbaine/THIMO (4,5M€) et de l'assistance aux réfugiés centrafricains au Cameroun (4,5M€).

Ces actions doivent renforcer les **secteurs identifiés** comme prioritaires par l'[Acte constitutif](#) du fonds Bêkou, en particulier contribuer aux services essentiels, aux secteurs sociaux, et à la relance économique, tout en assurant l'objectif général de soutien à la réconciliation et la coexistence des populations.

➤ Quels sont les critères d'éligibilité pour accéder aux financements?

Le fonds Bêkou finance principalement des actions mises en œuvre par des **ONGs internationales** via l'attribution de subventions. Sont privilégiées les ONGs ayant au moins **6 mois d'expérience en République centrafricaine** et/ou au minimum 24 mois d'expérience dans un contexte similaire de fragilité. De la même manière, les ONGs ayant établis des partenariats avec des **ONGs locales et les services nationaux déconcentrés** seront valorisées.

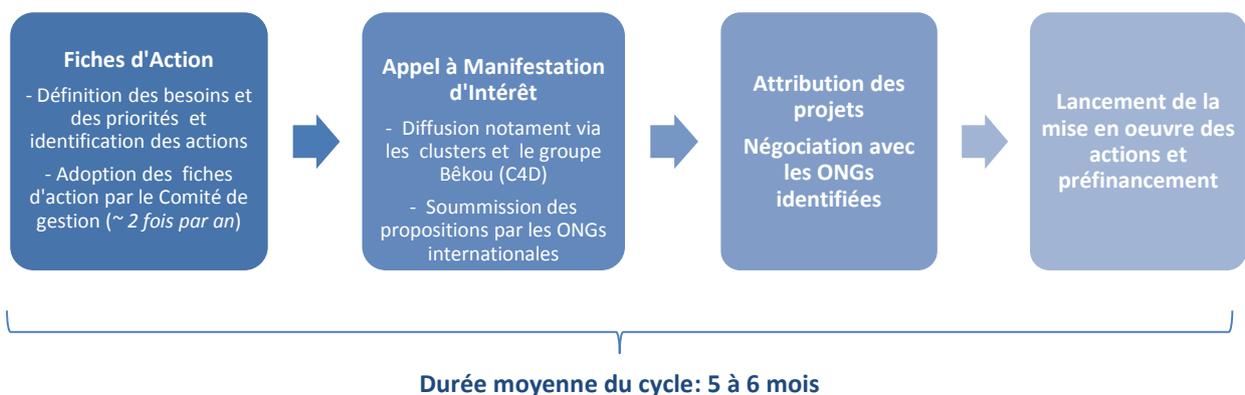
Commentaire: Nous invitons cependant **toutes** organisations intéressées par le fonds Bêkou et souhaitant mettre en œuvre des actions visant la résilience en RCA, à prendre contact avec nous.

➤ Comment et quand soumettre un projet?

Une fois les fiches d'action élaborées et adoptées par le Comité de gestion (dont les réunions ont lieu minimum 2 fois par an), le fond Bêkou élabore des **Appels à Manifestation d'Intérêt** (AMI) à l'intention des ONGs.

Ces **Appels à Manifestation d'Intérêt** définissent le cadre des interventions souhaitées et les conditions spécifiques d'éligibilité (par exemple, les zones d'intervention) qui sont ensuite diffusées notamment au travers des **clusters** sectoriels organisés et présents en République centrafricaine ainsi que sur le [groupe Bêkou](#) sur la plateforme Capacity4dev. Les ONGs répondant aux critères d'éligibilité sont dès lors invitées à soumettre un projet dans un délai généralement de deux semaines. Les AMI peuvent inviter les ONGs à démontrer une capacité de cofinancement pour la bonne mise en œuvre des activités.

*Après une première phase d'évaluation, les ONGs présélectionnées peuvent être invitée à fournir des clarifications et éventuellement entamer une phase de **négociation directe** avec l'équipe de gestion du fonds Bêkou à la suite de quoi, les projets sont attribués. Une fois la signature des contrats effectuée, les ONGs peuvent **initier** la mise en œuvre des activités. Après la phase de contractualisation, une demande de préfinancement peut-être envoyée au fonds Bêkou.*



➤ Comment se déroule la mise en œuvre des actions financées par le fonds Bêkou

Le suivi de la mise en œuvre se fait grâce à un **dispositif tripartite** entre l'ONG chargée de la mise en œuvre, les autorités centrafricaines et l'équipe de gestion du fonds Bêkou.

La mise en œuvre d'un projet financé par Bêkou dure généralement entre **18 et 24 mois**.

Pour de plus amples informations

Devenez membre du groupe Bêkou sur la plateforme Capacity4dev afin de recevoir toutes les informations concernant le fonds **en temps réel**:

<http://capacity4dev.ec.europa.eu/trust-fund-bekou/>

Consultez le site:

https://ec.europa.eu/europeaid/bekou-trust-fund-introduction_en

Et surtout, n'hésitez pas à **nous écrire** à l'adresse suivante:

EuropeAid-E1-TRUST-FUND-BEKOU@ec.europa.eu